



**PREFECTURE DE REGION BRETAGNE  
PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE**

**CONCOURS INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1<sup>ère</sup> CLASSE DU  
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE MER**

**SESSION 2016**

Délibération du jury  
Proclamation des résultats d'admissibilité

Le jury du concours interne, constitué par arrêté préfectoral du 29 août 2016 pour l'organisation du recrutement d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe du Ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer s'est réuni le mercredi 19 octobre 2016 sous la présidence de Madame Chantal PEDRON-BOUTTES, Directrice des ressources et des moyens à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, en vue de déterminer la liste des candidats admissibles.

**Etaient présents :**

- Madame Anne – Marie BOURDINIÈRE, Cheffe du pôle régional et départemental des ressources humaines, Préfecture d'Ille-et-Vilaine,
- Madame Anne – Gaël TONNERRE, Adjointe à la Directrice des ressources humaines, SGAMI Ouest,
- Madame Corinne PIGNOL, Greffière en Chef du Tribunal Administratif de Rennes,
- Madame Marie – Anne ILIOU, Chef du Service de gestion opérationnelle, Direction départementale de la sécurité publique des Côtes d'Armor,
- M. Yann KERMABON, Chef du Service des cartes d'identité nationales et des passeports, Préfecture d'Ille-et-Vilaine,
- M. Marc LAROYE, Adjoint au Chef du bureau zonal des rémunérations, SGAMI Ouest,
- M. Sébastien REY, Membre du Pôle régional contentieux, Préfecture d'Ille-et-Vilaine,
- M. Corentin GREFFE, Responsable de la Comptabilité auxiliaire des immobilisations, Bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes, SGAMI Ouest.

Le jury examine les notes obtenues par l'ensemble des candidats aux épreuves écrites d'admissibilité.

La moyenne de chaque candidat a été calculée après application du coefficient affecté à chacune des épreuves.

Après délibération, le jury déclare admissibles les candidats suivants, classés par ordre alphabétique :

- voir annexe 1

soit au total 15 admissibles.

Les 15 candidats admissibles seront convoqués par la préfecture d'Ille-et-Vilaine aux épreuves orales d'admission qui auront lieu à Rennes, à partir du 9 novembre 2016.

Fait à Rennes, le 19 octobre 2016

La Présidente du jury,



Chantal PEDRON-BOUTTES

RESULTATS D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS INTERNE D'ADJOINTS  
ADMINISTRATIFS DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

REGION BRETAGNE

SESSION 2016

- Mme BANNIER Isabelle
- Mme BARAT Christine
- M. BOCH Michael
- Mme CARSTOC HAMON Laura
- Mme CORNU QUEFFELEC Cathy
- Mme HOUDOT Laura
- Mme LEJAS Anne - Lyne
- Mme MAINGUY Bénédicte
- Mme MANCHON Dominique
- Mme MARCHAND Johanne
- M. MERCERON Jean-François
- Mme PAUTREL Mélanie
- Mme RAMARE Annie
- Mme SILVERE Hélène
- Mme VALLEE – BATTAS Michaëlle

**Nombre de candidats admissibles : 15**

RESULTATS D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS INTERNE D'ADJOINTS  
ADMINISTRATIFS DE 1<sup>ère</sup> CLASSE - REGION BRETAGNE - SESSION 2016

Fait à Rennes, le 19 octobre 2016

La présidente du jury



Mme Chantal PEDRON-BOUTTES

La vice-présidente du jury



Mme Anne-Marie BOURDINIÈRE

Les membres du jury

Mme Anne-Gaëlle TONNERRE



Mme Marie-Anne ILIOU



M. Marc LAROYE



M. Corentin GREFFE



Mme Corinne PIGNOL



M. Yann KERMABON



M. Sébastien REY

